DEPARTEMENT DE L'ISERE



SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE L'OISANS

OJ. 3.

图 题

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Date de convocation du conseil syndical :

L'an deux mille quinze, le 26 mars, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni salle du foyer municipal de Bourg d'Oisans, sous la présidence de Monsieur André SALVETTI.

EN EXERCICE: 42 PRESENTS: 27

Mesdames, Messieurs Aimé GUILLOT, Richard VIARD, André SALVETTI, Boris NALLET, Jean LAVAUDANT, Jean-Baptiste BELLAVIA, Stéphane SAUVEBOIS, Laurent GIRAUD, Jean-Pierre DEVAUX, Robert VEYRAT, Pierre GANDIT, Daniel PONCET, Daniel FRANCE, Denis DELAGE, Gilbert DUPONT, Alain BLETON, Roger GIRAUD, Marcel RUINAT, Maurice NICOLUSSI, André GENEVOIS, , Albert BEURRIER, Patrick HOLLEVILLE, André RODERON, André BONSIGNORE, Clara SCHOLTE, Chantal THEYSSET, Nicolas CANET.

ABSENTS EXCUSES: 3

VOTANTS: 27

101

Secrétaire de séance : Albert BEURRIER

OBJET: RAC - Compte Administratif 2014

Le Conseil Syndical du SACO, Réuni sous la Présidence de Daniel FRANCE

Délibérant sur le compte de l'exercice 2014 dressé par Monsieur André SALVETTI, Président du SACO,

Après s'être fait présenter le compte administratif de la régie du SACO,

DONNE ACTE au Président du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT:

	EUROS
Résultats de clôture de 2013	2 406 967.27 €
Résultat de l'exercice 2014	-1 880 494.10 €
Résultat cumulé au 31/12/2014	526 473.17 €
Résultat des restes à réaliser (net)	-1 764 000.00 €
Cumul Global	-1 237 526.83 €

Siret: 25380369600017 p.A.P.F. 410 Za imprimeur adherent IMPRIM VERT

1

SECTION D'EXPLOITATION:

133

图 網

8 8

1

藧

a a

	EUROS
Résultats de clôture de 2013	1 721 335.20 €
Part affectée à l'investissement en 2014 c/1068 de 2014 (rappel)	0
Net disponible au titre de l'excédent Reporté	1 721 335.20 €
Résultat de l'exercice 2014	1 582 669.48 €
Résultat définitif au 31/12/2014	3 304 004.68 €

- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

 Section d'investissement
 - 1 237 526.83 €

 Section de fonctionnement
 3 304 004.68 €

 RESULTAT DE CLOTURE
 2 066 477.85 €

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Bourg d'Oisans, le 26 mars 2015

Le Président de séance,

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication ou de sa notification le

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès du SACO, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vautalors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur-le Président SACO – Place de l'église – BP.50 – 38520 BOURG D'OISANS Siret : 25380369600017, pro APF ai Al QuZ imprimeur adherent IMPRIM VERT